



A l'occasion de la Fête du Four à Pain du dimanche 4 octobre,
la commune de Copponex organise un vide grenier.
Les bénéfices seront reversés intégralement à l'APE de Copponex

VIDE GRENIER

DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026

Place de l'église - COPPONEX

9h00 à 16h30



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner complété et signé avant le 30 septembre 2026, accompagné d'une copie de la pièce d'identité et du règlement par chèque libellé à l'ordre de l'APE de Copponex ou en espèces

A déposer en Mairie ou boîte aux lettres

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Métrage souhaité :

(1 emplacement de 3 mètre linéaire : 10 €)



3 m / 10 €



6 m / 20 €



9 m / 30 €

Tournez la page, règlement au verso à signer



RÉGLEMENT

Vous organisez vous-même votre vente.

Seule la vente des objets personnels et usagés (Article L.310-2 du Code du Commerce) est autorisée.

Les véhicules ne sont pas autorisés aux emplacements.

Votre installation s'effectuera de 7h30 à 9h00 uniquement. Passé ce délai, la Mairie se réserve le droit d'attribuer les emplacements inutilisés sans dédommagement pour le premier acquéreur.

Aucun emplacement n'est réservé à l'avance, ils seront attribués sur place en fonction de votre arrivée. Les emplacements sont attribués par les organisateurs et ne donnent lieu à aucune discussion.

Le droit d'inscription est fixé à 10 € les 3 mètres linéaires (non remboursable sauf en cas d'annulation de l'organisateur). Un minimum de 3 mètre linéaire est requis par exposant.

Tous les exposants devront récupérer leur matériel et laisser leur espace aussi propre qu'à leur arrivée. Les invendus seront remportés et non laissés sur place.

Je déclare sur l'honneur : "Ne participer qu'à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R 321-9 du code pénal)".

Je m'engage à respecter le présent règlement et les consignes des organisateurs le jour du vide grenier.

Fait à _____, le _____

Signature